Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

RÈGLEMENT (CE) Nº 1685/2000 DE LA COMMISSION

du 28 juillet 2000

portant modalités d'exécution du règlement (CE) nº 1260/1999 du Conseil en ce qui concerne l'éligibilité des dépenses dans le cadre des opérations cofinancées par les Fonds structurels

(JO L 193 du 29.7.2000, p. 39)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (CE) nº 1828/2006 de la Commission du 8 décembre 2006	L 371	1	27.12.2006

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2000R1685:20030705:FR:PDF